

**LISTE TARIFAIRE DU CANADA**

Colonne I Catégorie d'échelonnement	Colonne II Taux de base	Colonne II Taux de base	Colonne I		
			Colonne I Taux de base	Colonne II Taux de base	
Numéro	Désignation des articles		Colonne I Taux de base	Colonne II Taux de base	
1201.00.00	Fèves de soja, même concassées.		D	En fr.	-
12.02	Arachides non grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées.				
1202.10.00	- En coques		D	En fr.	-
1202.20.00	- Décortiquées, même concassées		D	En fr.	-
1203.00.00	Coprah.		D	En fr.	-
1204.00.00	Graines de lin, même concassées.		D	En fr.	-
1205.00.00	Graines de navette ou de colza, même concassées.		D	En fr.	-
1206.00.00	Graines de tournesol, même concassées.		D	En fr.	-
12.07	Autres graines et fruits oléagineux, même concassés.				
1207.10.00	- Noix et amandes de palmiste		D	En fr.	-
1207.20.00	- Graines de coton		D	En fr.	-
1207.30.00	- Graines de ricin		D	En fr.	-
1207.40.00	- Graines de sésame		D	En fr.	-
1207.50.00	- Graines de moutarde		D	En fr.	-
1207.60.00	- Graines de carthame		D	En fr.	-
	- Autres :				
1207.91.00	-- Graines d'oeillette ou de pavot		D	En fr.	-
1207.92.00	-- Graines de karité		D	En fr.	-
1207.99.00	-- Autres		D	En fr.	-
12.08	Farines de graines ou de fruits oléagineux, autres que la farine de moutarde.				
1208.10	- De fèves de soja				
1208.10.10	--- Farines		A	10 %	-
1208.10.20	--- Semoules		D	En fr.	-
1208.90	- Autres				
1208.90.10	--- Farines		A	10 %	-
1208.90.20	--- Semoules		D	En fr.	-
12.09	Graines, fruits et spores à ensemercer.				